

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures — III La démonstration contre Nathan. — IV Les adhésions épiscopales. — V Les adhésions des sociétés catholiques. — VI M. l'abbé Anthime Carrière. — VII Crozieres répandues à diverses occasions. — VIII Un départ de missionnaires.

**AU PRONE**

**Le dimanche, 30 octobre**

On annonce :

La Toussaint et la Commémoration des morts ; jeûne demain ;

Le mois des morts (1) ;

Le premier vendredi du mois ;

Dans le diocèse de Joliette, la fête de la solennité de saint CHARLES (Cathédrale).

**OFFICES DE L'EGLISE**

**Le dimanche, 30 octobre**

Messe du Patronage de la sainte Vierge, *double majeur* ; mém. du 4e dim. après l'Epiph. ; préf. de la sainte Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

**Le mardi, 1 novembre**

Fête de la TOUSSAINT, double de 1e cl. avec oct. ; préface commune. — Après les IIe vêpres l'on chante les vêpres des morts (sans encensement au *Magnificat*).

**Le mercredi, 2 novembre**

Messe de *Requiem* solennelle, *double*, propre au 2 novembre ; une seule oraison, préface commune. Après la messe, (instruction et) absoute (sans le v. *Anima ejus*, ni le *De profundis* au retour).

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre